

Informations communales – Février 2016

Nouveaux citoyens suisses

Les personnes ci-dessous ont formulé une demande de naturalisation et ont obtenu la nationalité suisse :

- M. et Mme Martin et Heike Ulrike Miehling ainsi que leurs enfants Timon et Jorina (naturalisation ordinaire)
- Mme Isabelle Guenat (naturalisation facilitée)

Le Conseil communal leur adresse ses sincères félicitations.

Installation de piscines saisonnières ou permanentes

Toute installation de piscine qui a une connotation saisonnière ou permanente est soumise à une mise à l'enquête de minime importance (simplifiée). Par installation saisonnière, on entend une piscine où l'eau est traitée de n'importe quelle manière que ce soit. En effet, ces piscines peuvent engendrer du bruit pour le voisinage. Les petites piscines démontables/dégonflable quotidiennement ne sont pas soumises à une mise à l'enquête.

Pour toutes questions sur le dépôt d'un dossier, vous pouvez vous adresser au secrétariat communal.



123rf/Klara Viskova

Déchetterie du Grivaz – Jours de fermeture

La déchetterie sera fermée les jours suivants :

- Lundi 28 mars 2016 (lundi de Pâques)
- Lundi 16 mai 2016 (lundi de Pentecôte)
- Lundi 1^{er} août 2016 (Fête nationale)
- Lundi 19 septembre 2016 (Lundi du Jeûne)
- Lundi 26 décembre 2016
- Lundi 2 janvier 2017

Le samedi de Pâques, 26 mars 2016, la déchetterie sera ouverte. En dehors de ces dates, l'horaire reste inchangé.

Agence AVS

Nous rappelons aux personnes concernées durant l'année par l'AVS, qu'une demande de rente vieillesse doit être complétée au minimum 3 mois avant de toucher une rente. Si l'un des conjoints est déjà au bénéfice d'une rente, la demande doit être également présentée pour l'autre conjoint. Les personnes passant du statut d'employé à indépendant doivent compléter le questionnaire pour personnes exerçant une activité lucrative indépendante. Les personnes qui n'exercent pas d'activité lucrative (notamment les étudiant(e)s, les invalides, les malades, les personnes préretraitées, veufs ou veuves, etc..) doivent régler une cotisation minimale dès le 1^{er} janvier de l'année qui suit celle au cours de laquelle elles accomplissent leur 20^{ème} année et jusqu'à 65 ans pour les hommes et 64 ans pour les femmes. Les formulaires peuvent être obtenus au bureau communal ou sur le site de la Caisse cantonale de compensation www.caisseavsfr.ch.

Informations sur les impôts pour les jeunes

Le site internet www.impots-easy.ch a pour objectif d'informer les adolescents sur le thème de la fiscalité. Tôt ou tard, les jeunes sont confrontés à leur première déclaration d'impôt. Pour beaucoup, ça n'est pas si simple et cela se comprend. Sur le site web, les jeunes peuvent se confronter directement au thème de la fiscalité. Les pages d'information expliquent la problématique complexe des impôts d'une façon simple. Les jeunes peuvent évaluer ce qu'ils auront appris au moyen de contrôles de connaissances. Pour diminuer l'appréhension et la retenue envers les impôts, les jeunes peuvent remplir de manière interactive et ludique une déclaration d'impôts.

Foyer de jour « La Famille au Jardin »

« La Famille au Jardin » est un foyer de jour pour les personnes atteintes de troubles de la mémoire de type Alzheimer, à Römerswil 4, 1717 St-Ursen.

Informations :

Tél : 026 321 20 13

E-mail : info@la-famille-au-jardin.ch

www.la-famille-au-jardin.ch

CCP 17-587461-8



LA FAMILLE AU JARDIN
DIE FAMILIE IM GARTEN

Accueil de jour du lundi au vendredi
de 9h à 17h et court-séjour en week end
du vendredi au dimanche, 2 fois par mois

Chœur d'enfants Croc'notes

Le chœur d'enfants « Croc'notes » d'Attalens cherche deux nouveaux membres motivés et prêts à combler les rangs du comité d'organisation pour juin 2016.

Pour tous renseignements : 079 602 69 22

Ludothèque PAPAYOU

Depuis plus de 30 ans, la ludothèque Papayou d'Attalens est au service des familles environnantes grâce à son offre en matière de jeux et de divertissements. Et pourtant, cette institution ancrée dans le patrimoine régional est en état d'alerte générale ! Un besoin URGENT de bénévoles est nécessaire à sa survie.

Venez rejoindre la sympathique et dynamique équipe de ludothécaires qui se relaient en un tournus, à raison d'une fois par mois, assurant l'ouverture chaque lundi de 15h30 à 18h00 en période scolaire.

A la retraite ?

Au foyer avec enfant(s) bienvenu(s) à vous accompagner ?

Ou simplement disponible à œuvrer pour notre région ?

Merci de vous adresser pour plus de renseignements à la présidente, Mme Savoy au 021/947.51.03 ou par email : ludopapayou@gmail.com.

La ludothèque, ainsi que tous les enfants rendus plus heureux grâce à elle, vous remercient d'ores et déjà.

